



Toute l'actualité
sur le portail
www.arleux.fr

De Vous à Nous



Informations municipales - N° 226 - Novembre 2015



Notre nouvelle Gendarmerie inaugurée, enfin !



C'est le vendredi 13 novembre, à 10 heures 30, que l'inauguration de la nouvelle caserne de Gendarmerie, attendue depuis plus de 20 ans, s'est déroulée, en Présence de Monsieur le Préfet de Région, du Général de Division commandant la Région de Gendarmerie, d'Officiers et Officiers supérieurs de la Gendarmerie et de nombreuses personnalités.

«Enfin», c'est probablement ce que se sont dits toutes celles et tous ceux qui ont assisté à cette cérémonie d'inauguration, tant il est vrai que c'est un dossier qui date.

Retour sur cette inauguration

C'est à 10 heures précises que M. le Préfet est arrivé sur place, accueilli par le Général de Division et M. le Maire. Il a salué les militaires et les personnalités présentes dont les élus municipaux de la Commune d'Arleux, Marc DOLEZ, député de notre circonscription, Charles BEAUCHAMP et Didier DRIEUX, conseillers départementaux, les nombreux Maires du ressort de la Brigade territoriale d'Arleux, M. le Sous-Préfet de Douai ainsi que M. le Procureur de la République. Après avoir procédé à la levée des couleurs, une gerbe a été déposée, marquant ainsi l'hommage aux



Marseillaise après le dépôt de gerbe.

gendarmes disparus.

Après avoir salué les porte-drapeaux des associations patriotiques de l'arrondissement, M. le Préfet, en compagnie de Patrick MASCLET, a dévoilé la plaque inaugurale. S'en est suivie la visite des locaux de service, aménagés de belle façon pour l'efficacité du service public, sous l'oeil attentif de M. le Procureur de la République sur le pôle judiciaire de cet équipement.



Visite des locaux de service.

Après la visite des logements de la caserne, le cortège a rejoint la salle des fêtes où furent prononcés les discours.



Entrée des personnalités à la salle des fêtes.

Ce fut le jeune Colonel Philippe MIRABAUD, commandant le groupement de Gendarmerie Nord qui pris en premier la parole en indiquant sa grande satisfaction de voir les gendarmes désormais en possession d'un «très bel outil» dont le service public devait se réjouir car la qualité la qualité des équipements ainsi que des logements était

au rendez-vous.

Ce fut ensuite au Sénateur-Maire d'Arleux, Patrick MASCLET, de prononcer quelques mots qu'il voulut destinés aux remerciements. Un remerciement appuyé pour le soutien de Jean-René LECERF, à l'époque Sénateur du Nord, aujourd'hui Président du Conseil Départemental du Nord, qui a su, en son temps, obtenir un rendez-vous, déterminant, au cabinet du Ministre de l'Intérieur en 2011, qui a réellement «débloqué» un dossier vieux de plus de 20 ans.

Remerciements ensuite aux différents Sous-Préfets d'arrondissement et au Major TURBAN pour avoir fait preuve de détermination et d'engagement pour le dossier d'Arleux.



Le Maire a ensuite terminé son discours en rappelant la grande confiance que les conseils municipaux lui ont toujours témoignée sur un dossier engageant la Commune dans un risque foncier dont les conséquences eurent été importantes si la Gendarmerie ne s'était pas faite. Il s'est réjoui également de la qualité des relations avec Bernard CATHELAIN, maître d'ouvrage de l'opération et du partenariat avec la SNI, déjà propriétaire de plusieurs dizaines de gendarmerie en France.

Enfin, M. le Préfet conclut les discours officiels en rappelant les missions régaliennes de l'État en matière de sécurité, par des remerciements, remerciements en direction de toutes celles et tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce «très bel équipement» et un remerciement tout particulier en direction du Maire pour sa ténacité et sa pugnacité à conduire un dossier difficile parmi les dossiers difficiles.



Discours de clôture de M. le Préfet.

L'ASLA, toujours !



Championnat d'Europe ECF en Écosse où 11 représentants de l'ASLA se sont déplacés ; ils sont revenus avec 6 médailles !!!

De l'Or pour Anais Delaplace en canivtt junior fille, de l'Argent pour Daniel Lasbleiz en canivtt vétérân 3 homme, du Bronze pour Benoît Delaplace en canivtt vétérân 2 homme, du Bronze pour Michel Leblanc en canicross vétérân 3 homme, de l' Or pour Vivien Grenier en relais homme Bronze pour Anais Delaplace en relais femme

Voilà une belle moisson de médailles, elle fait honneur à Arleux qui a été bien représentée.

11 novembre.

Très belle cérémonie du 11 novembre dans notre Commune qui, au delà des discours officiels, a consacré les actions des enfants dans ce devoir de mémoire.

Devant le Monument aux Morts, avec les personnalités, le détachement du 41^{ème} RT de Douai, les porte-drapeaux, les représentants de la Garde d'Honneur de l'ossuaire de Notre Dame de Lorette, les sapeurs-pompiers, les jeunes sapeurs-pompiers, la Communauté éducative, les enfants ont lu à plusieurs voix le texte national des associations d'anciens combattants.



Puis, le défilé s'est déplacé jusque la salle des fêtes où, après les discours officiels, les enfants se sont vus remettre des récompenses attribuées par Serge Gibert, représentant de l'UNC à Arleux, récompensant ainsi leur travail écrit sur le thème de la grande guerre.

Enfin, les enfants ont interprété l'Hymne National avec beaucoup de justesse.



Axelle HOURIEZ de l'école Bouly-Richard, recevra un prix à Lille pour sa composition.

Brocante des parents d'élèves.



Très belle réussite cette année encore pour la brocante aux jouets organisée par l'association des parents d'élèves de l'école Bouly-Richard.

Des centaines de visiteurs ont déambulé dans les allées de la salle des fêtes où il était difficile de résister aux bonnes affaires mais aussi ...à la bonne odeur des crêpes!



Satisfaite de l'organisation M^{me} la Présidente ? (au centre)



Assemblée générale du BMX d'Arleux.

Transfert de la PMI.



La PMI (Protection Maternelle Infantile) est transférée à l'ancienne bibliothèque (grand'rue), quelques derniers travaux sont en cours.



SPÉCIAL IMPÔTS LOCAUX

Tous les contribuables exonérés de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière en 2014 le seront également en 2015 et en 2016.

SI VOUS AVEZ DÉJÀ PAYÉ


Vous serez automatiquement remboursés ;

si besoin, vous pourrez en faire la demande **dès le 9 novembre** auprès des services des impôts.


SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE PAYÉ

Il vous est demandé de ne pas tenir compte des avis reçus.

Pour plus d'informations : www.impots.gouv.fr




DANS LE CADRE DU PROJET DE
REVITALISATION DE SON CENTRE BOURG :



ARLEUX LANCE UNE GRANDE ENQUÊTE SUR VOTRE COMMERCE DE PROXIMITÉ

Demandez
votre
questionnaire !



- Dès aujourd'hui à l'accueil de la Mairie ou à l'office du tourisme (aux heures d'ouverture)
- Ou Répondez directement en ligne dès début décembre via le lien figurant sur le site de la commune : www.arleux.com

Élan de fraternité pour Lahoussine

À une période où l'individualisme aurait sans doute tendance à prendre le dessus, la mobilisation qui a suivi le décès à 62 ans de Lahoussine Marki nous donne de l'espoir.



Tous ses amis se sont démenés, en allant aux devants de leurs entourages et en relayant sur les réseaux sociaux, pour assurer à cet Arleusien, connu pour sa très grande

gentillesse, des funérailles et une sépulture dignes. Il faut dire que Lahoussine vivait très modestement et n'avait plus de famille pour le soutenir. Attaché à son chalet sans confort, il avait fini par accepter la proposition de la Mairie d'emménager dans un appartement où il n'aura finalement séjourné que quelques jours. Il était suivi de près par le service social communal et en particulier par Philippe, médiateur-santé en place depuis le mois de juillet. Emporté par la maladie qui l'a détruit petit à petit, il a bénéficié d'un soutien appuyé de ses amis pour ses derniers instants. La générosité s'est accélérée avec la mise en place d'une collecte de plusieurs milliers d'euros à laquelle près de deux cents familles ont répondu. Pour ses funérailles civiles, de très nombreux Arleusiens étaient présents pour lui rendre un dernier hommage. Monsieur le Maire rappela son parcours, de la mine aux vendanges et au travail de l'ail ; il mit en avant sa grande bonté : « jamais, je n'ai entendu Lahoussine dire du mal de quelqu'un... ». Il souligna l'exemplarité de l'élan de générosité jamais égalé dans le passé et d'ajouter : « *La République est capable du meilleur lorsque la Fraternité est au rendez-vous..* » Il faut dire que la commune a déjà dû faire face à des obsèques de personnes sans descendance en assumant seule l'organisation. Un grand bravo pour cette mobilisation ; là où il est, le si discret Lahoussine doit en être très touché.



Disposant de la capacité de piloter une nacelle, nos employés communaux ont procédé à divers travaux en hauteur (ici nettoyage de vitres à l'école F.Noël).



Entretien des espaces, au BMX.



Destruction de friche.



Destruction de dalles en béton au camping municipal.



Adduction normalisée d'eau et réduction des branchements plomb à la cité Guyot (Siden).



Nettoyage des cours d'eau.



Médiateur environnemental et artiste, Frédéric BAJEUX a sculpté un tronc de saule, chemin de la rivière : c'est chouette non ?

Griffes de guerre.



Mercredi 4 novembre, Anne LEVIEL, conteuse samaritaine et Benoît BRUNHES, musicien, ont été de concert pour évoquer les empreintes laissées par la Grande Guerre au travers de récits réels ou imaginés et de chansons graves ou chaleureuses. Avec simplicité, respect et humanité, les artistes ont témoigné de la dure réalité des soldats en accordant une attention particulière à la peur, à l'éloignement et aux « gueules cassées ». « *La guerre a les ongles longs, elle m'a griffé pour de bon, les docteurs ne savent pas si ça restera pour la vie* ». Anne LEVIEL et Benoît BRUNHES ont ainsi porté la voix de nombreux poilus en mêlant diverses musiques et histoires telles que « l'hommage aux barbelés », « la plainte du paysan picard » ou « l'histoire du colonel Picot blessé au visage ». Un devoir de mémoire qui a été partagé par un public attentif et curieux.

École municipale de musique.



Devant une assemblée venue en nombre, le Directeur de l'école Municipale de musique Sébastien GRATIA et les élus du Conseil Municipal, ont remis les diplômes aux élèves. C'est en effet avec succès que nos jeunes musiciens ont passé les épreuves de juin 2015. A souligner l'admission de trois d'entre eux dans les classes du conservatoire à rayonnement régional de Douai, preuve que l'enseignement musical à Arleux, est de grande qualité.

Agrémentée de quelques prestations individuelles et de l'orchestre qui prend forme d'années en années, la soirée fut appréciée et chaleureusement applaudie.

Lettres de poilus.

La veille du 11 novembre, la commune a offert aux élèves de CM1/CM2 de ses deux écoles, un spectacle au Centre culturel Le Moulin.

Il s'est agi de lettres de Poilus, mises en voix par M^{me} Astrid Hoefkens et son groupe de jeunes gens, élèves au Conservatoire à rayonnement régional de Douai, et accompagnées en musique par un contrebassiste.



Cette mise en voix fut particulièrement poignante pour nos jeunes arleusiens, de part l'accompagnement musical qui renforçait la dureté de la guerre, la souffrance de ces soldats, exprimées dans leurs lettres, mais aussi de part la sensibilité due à la lecture de lettres anciennes mais qui restent très personnelles.

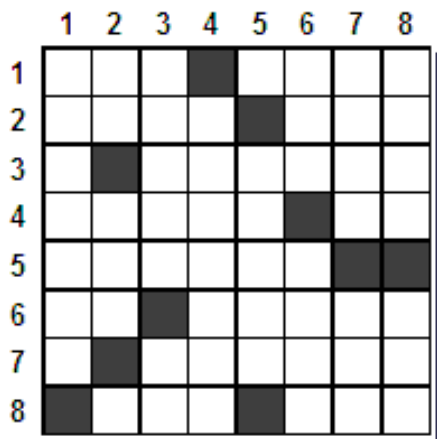
Le devoir de mémoire est, ainsi, toujours perpétré par nos jeunes enfants.

Prévention.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Problème 226



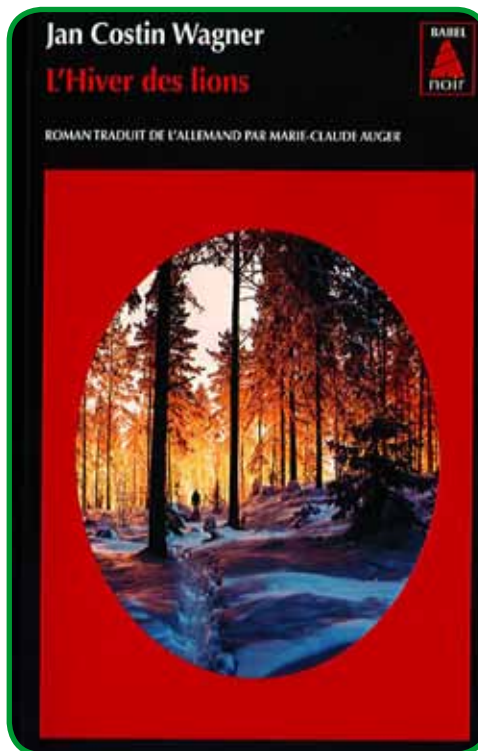
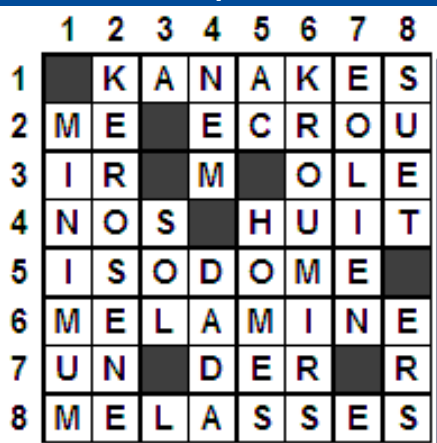
[Horizontalement]

1. Boisson. ~ Bleu clair et intense.
2. Il sert à tirer la soie des cocons.
~ Elle s'applique aux produits et services. Norme ...
3. Personnes prises comme garanties.
4. Ventilés. ~ Pron. pers.
5. Oiseau coureur tel que l'autruche.
6. Pron. pers. ~ Insectes des eaux stagnantes.
7. Esprit nocturne et malfaisant, dans les légendes orientales.
8. Point d'union du membre antérieur du cheval avec le tronc.
~ Dénué de jugement.

[Verticalement]

1. Tumeurs au bas de la jambe du cheval.
2. Il accompagnent les coutumes.
~ Liquide incolore transparent.
3. Loisir. ~ Strontium.
4. Qui ont perdu leur vivacité.
5. Vendangeuse.
6. Type. ~ Mèches de cheveux.
7. Qui ont subi une certaine détérioration. ~ Sujet conscient et pensant.
8. Qui a rapport au commerce charnel. ~ Manche, au tennis.

Solution du problème 225



Les séries policières américaines ou françaises, en particulier, envahissent de plus en plus nos petits écrans ; elles débordent d'imagination, de monstruosité, d'esprit scabreux, tant pour les mises en scène des crimes que pour leurs résolutions.

Il nous arrive de plus en plus d'attendre, avec impatience, le prochain épisode qui va nous effrayer plus fortement encore et aussi vite nous rassurer «Ce n'est qu'un film ».

Que pourriez-vous penser, s'il vous était donné de ressentir ce sentiment d'effroi, mêlé à une curiosité profonde et à une avidité démesurée de résoudre le crime, dans un livre.

Ce récit policier vous plonge, à la fois, dans l'écriture d'un roman policier et sa mise en scène télévisée. Se mêlent dans le récit, le monde du petit écran, la vie dans ce qu'elle a de plus intime, le monde de la police et une enquête empli d'énigmes qui ne trouvent leur résolution qu'à la fin du livre.

Différentes histoires s'enchevêtrent, se construisent et se détruisent, pourtant, un seul événement est le fondement du récit.

Un événement qui fait du coupable aux yeux des hommes, un innocent et des victimes « malheureuses » des coupables, sans foi ni loi...

Ce livre fort vous attend dans votre bibliothèque.

Médecins et pharmaciens de garde

- Médecin de garde :
Médi'ligne 59 : 03.20.33.20.33
- Pharmacie de garde : 0825.74.20.30
ou alors www.servigardes.fr

Élections régionales.

Les 3 et 13 décembre 2015, nous voterons pour élire nos conseillers régionaux.

C'est un scrutin de liste, le panachage et les ratures ne sont pas autorisés sous peine de nullité.

Les 6 et 13 décembre, votez !



Carnet.

Tiago LOURENÇO CARDOSO

6 octobre 2015

Nathan CHOQUEL

25 octobre 2015



Simon BETRANCOURT

30 octobre 2015

Pauline SALEZ

9 novembre 2015

Jean-Bernard DORDAIN

5 novembre 2015



Ginette MAQUET GUILLOTOT

17 novembre 2015

Noces de diamant !



Marie-Thérèse et René RIQUOIR se sont unis le 17 octobre 1955 à Oisy le Verger.

Arleux Téléthon

Les 4 et 5 décembre 2015

En novembre



École Bouly-Richard : Vente de brochettes de bonbons

École François Noël : Vente de viennoiseries



UCAAS : vente de cases chez les commerçants (tombola)



Samedi 28 et dimanche 29 novembre



A l'occasion du Marché de Noël, salle des fêtes H.Martel

Office de Tourisme : Vente de crêpes

Association Tricot Crochet : vente de confections des adhérentes.

Vendredi 4 décembre

Concert : en l'église, 18 heures 30, concert traditionnel avec la chorale St Nicolas, le Choeur du Moulin et les enfants des écoles F.Noël et Bouly-Richard.

Atelier Aquarelle : vente de cartes postales lors du concert et lors des ateliers

Samedi 5 décembre



Centre Hélène Borel et les Restos du Coeur : Marche du Coeur, départ à 10 heures 30 du centre Hélène Borel (rue S.Allende), arrivée à 11 heures à l'école Bouly-Richard où les élèves effectueront un tâcher de ballons organisé par l'Association des Parents Élèves.



Olympique Senséen : Lavage de voitures sur la place Charles de Gaulle, le matin



Centre Hélène Borel : Ouverture au grand public à partir de 14h30. Diverses animations (chorale, musique, vente de crêpes et de gaufres...)



Bicross : Initiation au BMX, 1 € le tour du circuit de 13 heures à 18 heures, avec vente de crêpes, gaufres ...



Petite info...

Le changement de fournisseur d'énergie (électricité ou gaz) est facile, nous explique-t-on souvent ces derniers temps : il suffit de fournir au nouveau fournisseur choisi son numéro PDL (pour l'électricité) ou PCE (pour le gaz), numéros à 14 chiffres qui figurent sur votre facture. Encore est-il bon d'ajouter que si vous ne souhaitez pas changer de fournisseur, il ne faut absolument jamais communiquer ces numéros lors de démarchages téléphoniques ou à domicile (par exemple ne pas montrer votre facture si on vous le demande)...vous risqueriez que le changement de fournisseur soit fait à votre insu.

À l'agenda

5 décembre

- Journée nationale d'hommage aux Morts en Algérie

- Installation du nouveau Conseil Municipal des Enfants, salle d'honneur à 16h00

6 décembre

1^{er} tour des Élections Régionales (bureau n°1 et 3 à la salle des fêtes H.Martel, rue S.Allende et bureau n°2 à la Maison pour Tous, rue André Joseph Leglay de 8h00 à 18h00)

7 décembre

Réunion du Conseil Municipal ; salle d'honneur à 18h30

9 décembre

Collecte du verre à domicile

12 décembre

Assemblée Générale de l'Association Cité en Fête, salle du Conseil à 16h30

13 décembre

2^{ème} tour des Élections Régionales (même lieux et horaires qu'au 1^{er} tour)

14 décembre

Réception des nouveaux arrivants, au centre culturel Le Moulin à 18h30

18 décembre Arbre de Noël du Personnel communal

19 décembre

Goûter de Noël de l'Olympique Senséen, salle des fêtes

Distribution des colis de Noël aux aînés

19 décembre au 3 janvier 2016

vacances de Noël

31 décembre

date limite (17h00) des inscriptions sur les listes électorales (pour 2016)

ÉLECTIONS RÉGIONALES DES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015

Si la carte d'électeur n'est pas indispensable pour pouvoir voter, il est obligatoire d'être inscrit sur la liste électorale et de présenter une pièce prouvant votre identité.

Carte d'identité Passeport Permis de conduire

Carte vitale avec photographie

Carte du combattant

Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie

Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie délivrée par les autorités militaires

Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat

Les bureaux de vote, dans notre Commune, seront ouverts de 8h00 à 18h00 : Bureau n°1 et n°3: salle des fêtes H.Martel, rue S.Allende, Bureau n°2 : salle des associations à la Maison pour Tous, rue André Joseph Leglay